

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du 09 Août 2023

OBJET : 27/2023

ENGAGEMENT 2020-2026 - UNE VILLE TOURNÉE VERS LA JEUNESSE ET LA FAMILLE – CONTINUER DE DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DESTINÉE AUX JEUNES DE 14 A 20 ANS : L'ATTRIBUTION DE PRIMES AUX BACHELIERS AVEC MENTION

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	28	L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS LE NEUF AOÛT à NEUF HEURES Le Conseil Municipal de la Commune de Foulayronnes s'est réuni en Mairie, en session ordinaire
Présents :	17	M. Bruno DUBOS – Maire ; M. Jean-François BUER ; Mme Hélène DESHAIES ; M. Joël COLLET ; Mme Marie-LESCOU-GOURGUE ; M. Alexandre CHARIE ; Mme Michelle COMBA ; M. Jean-Philippe SIMON ; Mme Nadège GESSON-MAIRAL – Adjoint au Maire - Mme Monique LOREAU ; Mme Babeth TEYCHENE ; M. Jean-Paul ROUSSEAU ; M. Bernard LAVERGNE ; Mme Francine BIGEY ; M. Jean-Michel JADAS ; M. Francis CREPIN ; Mme Christine CHABOT ; Mme Nathalie RICHASSE ; M. Vincent OLIVIER ; Mme Bénédicte GUELFY ; Mme Laurianne VEYRET ; Mme Marie-TOULET ; M. Julien BOUILLOT ; Mme Hélène LE GUIRRIEC ; M. Laurent MAILLARD ; M. Philippe ASIN ; M. Grégory NOEL ; M. Magalie SIRJACQUES – – Conseillers municipaux –
Absent (s)	11	
Pouvoir (s)	8	M. Jean-Philippe SIMON à M. Jean-François BUER – Mme Babeth TEYCHENE à M. Joël COLLET – Mme Christine CHABOT à M. Vincent OLIVIER – Mme Laurianne VEYRET à Mme Hélène DESHAIES – Mme Marie TOULET à M. Bruno DUBOS – M. Julien BOUILLOT à Mme Bénédicte GUELFY – M. Philippe ASIN à Mme Hélène LE GUIRRIEC – M. Grégory NOEL à M. Alexandre CHARIE
Secrétaire de Séance :		Mme Hélène DESHAIES
Date d'envoi de la convocation :		03 Août 2023

Expose

Le conseil municipal souhaite fixer les conditions afin que la Ville valorise la réussite des jeunes Foulayronnais qui se sont distingués lors des épreuves au baccalauréat.

AR Prefecture

047-214701005-20230809-DELIBN272023-DE
Reçu le 17/08/2023

La Ville souhaite que le principe de verser une prime aux lauréats en fonction de leurs résultats soit pérennisé pour chaque année concernée, c'est l'objet de la présente délibération qui en fixe les critères et modalités de mise en œuvre.

Critères d'éligibilités indépendamment de l'établissement scolaire fréquenté, les lauréats de l'année civile en cours doivent résider sur la commune de Foulayronnes depuis 1 an.

Trois montants de primes existent pour les élèves ayant obtenu le baccalauréat quelle que soit la filière :

1. Une prime de 150 € pour la mention « Très bien »
2. Une prime de 100 € pour la mention « Bien »
3. Une prime de 50 € pour la mention « Assez bien »

Modalités :

Chaque lauréat doit déposer sa demande avant le 31 août de l'année en cours en Mairie, munie des pièces suivantes :

- Le titre d'identité du lauréat,
- le relevé de notes du lauréat avec la mention pour les bacheliers,
- un justificatif de domicile de l'année en cours
- un RIB au nom du lauréat

Pour les lauréats mineurs à la date de la demande :

- le livret de famille

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, par 2 absententions,**

- **APPROUVE** l'attribution de primes aux bacheliers dans les conditions prévues à la présente délibération à compter de sa publication,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au versement des primes aux lauréats foulayronnais répondant aux critères d'éligibilité et ayant fourni un dossier conforme.,
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget de l'exercice, à l'article 65888.

AR Prefecture

047-214701005-20230809-DELIBN272023-DE
Reçu le 17/08/2023

AR Prefecture

047-214701005-20230809-DELIBN272023-DE
Reçu le 17/08/2023



Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de
deux mois à compter des formalités de publication
et de transmission en Préfecture

Affichage le

La secrétaire de séance,

Hélène DESHAIES

**Fait et délibéré, les Jour, Mois et an que
dessus
Pour extrait conforme,**

Le Maire de Foulayronnes,

Bruno DUBOS.

AR Prefecture

047-214701005-20230809-DELIBN272023-DE
Reçu le 17/08/2023